



CONSEIL GÉNÉRAL Haute-Loire

Chaque jour, avec vous.

DEMANDE D'AIDE EN FAVEUR DES PRATIQUES SPORTIVES DANS LE CADRE SCOLAIRE DES COLLEGES

Année scolaire 20 - 20

- Section sportive Label Education Nationale OUI NON (1)
 Pratiques EPS de pleine nature hors établissement

Nom de l'établissement :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Télécopie :

Mail :

I – SECTION SPORTIVE

Discipline de la section sportive :

Si la section sportive fonctionne en réseau, indiquer les établissements qui le constituent :

- 1 -
2 -
3 -

	Filles	Garçons	Total
Effectifs des <u>élèves de la section sportive</u> ou dans chacun des établissements si fonctionnement en réseau (*) :			
1 -			
2 -			
3 -			
Effectifs inscrits à l'UNSS (*) :			
1 -			
2 -			
3 -			
Effectifs ayant une licence fédérale (*)			
1 -			
2 -			
3 -			

(*) Merci d'indiquer le nombre total et le nombre différencié.

(1) Cocher les cases correspondantes

Hôtel du département

1, Place Monseigneur de Galard
BP 310 - 43011 Le Puy en Velay cedex
tél. 04.71.07.43.43 - fax 04.71.07.43.99
conseilgeneral@cg43.fr

Soutien fédéral du Comité départemental de :

(joindre engagement par écrit du Comité départemental)

ou, en cas d'absence de comité sur le département, l'engagement du club de :

Nom de l'enseignant référent :

Nom du ou des encadrants fédéraux ou BE :

Volume horaire de la section par semaine :

Résultats sportifs (pour les sections déjà existantes) :

Perspectives :

II – PRATIQUES EPS DE PLEINE NATURE HORS ETABLISSEMENT :

Type de pratique EPS de pleine nature :

Lieu de pratique ressource Haute-Loire :

Durée du cycle : heures (12 à 15 heures) Période prévue du cycle :

(Un seul cycle par établissement sera financé tous les deux ans)

	Filles	Garçons	Total
Effectif total de l'établissement			
Effectifs des élèves pour la pratique EPS de pleine nature			

Date de l'avis du Conseil d'administration de l'établissement :

Date de validation du chef d'établissement :

Nom de l'enseignant référent :

Nom du ou des encadrants fédéraux ou BE :

Avis de l'Inspection Pédagogique Régionale à joindre



Le dossier doit être présenté par l'établissement dès la rentrée scolaire et comporter les pièces suivantes :

- lettre de motivation de la demande
- budget prévisionnel (en dépenses et recettes)
- bilan de l'année précédente (en cas de renouvellement)

A retourner avant le _____ à Monsieur le Président du Conseil Général – Service Education-Jeunesse – Hôtel du Département – 1 Place Monseigneur de Galard – BP 310 – 43011 LE PUY EN VELAY Cedex.

Pour toute information, vous pouvez contacter le Service Education-Jeunesse - ☎ 04.71.07.43.65

Hôtel du département
1, Place Monseigneur de Galard
BP 310 - 43011 Le Puy en Velay cedex
tél. 04.71.07.43.43 - fax 04.71.07.43.99
conseilgeneral@cg43.fr